



FACE

Les entreprises contre l'exclusion



APPEL A COTISATION – DON ANNEE CIVILE 2021

FACE VAL DE MARNE est un club d'entrepreneurs engagés pour l'intérêt général. En tant qu'acteur économique ancré sur le territoire, vous souhaitez associer votre structure à des actions d'inclusion et, plus largement, rejoindre l'élan sociétal des Entreprises (RSE) en Val-de-Marne. **Bienvenue !**

Agréée par la Fondation FACE, reconnue d'utilité publique – par arrêté ministériel du 30/12/19, inscrit le 5/01/20 au JORF n° 0004 - texte 13) -, votre club FACE Val de Marne est également éligible à la collecte de la taxe d'apprentissage, au titre de ses activités de « promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers ».

I - Structure et contact(s) :

Raison sociale / entité :

Activité : Effectif en 2020 :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Prénom, Nom & fonction du dirigeant :

Contact principal de FACE Val de Marne (Prénom, Nom, fonction

Téléphone : Courriel :

Autre contact (Prénom, Nom, fonction) :

Téléphone : Courriel :

Adresse de correspondance (si différente du siège social) :

2 – Le choix parmi 3 options :

- Je souhaite être membre-donateur de FACE Val de Marne avec ma cotisation et mon soutien
- Je souhaite être membre-cotisant de FACE Val de Marne avec mon adhésion annuelle
- Je souhaite être donateur-sympathisant pour soutenir les actions de FACE Val de Marne

La tranche d'effectifs de ma structure se situe :

- A moins de 10 salariés de 11 à 49 de 50 à 199 > 200 salariés Autres (chambres consulaires, etc.)

Option 1

Membre-donateur : cotisation + don (Cf. modalités de règlement au verso)

Cotisation au club FACE Val de Marne

- < de 10 : 220 € 11 à 49 : 550 € 50 à 199 : 1100 € > 200 : 2200 €

+ Don au bénéfice du club FACE Val de Marne via la Fondation FACE (montant a minima égal à votre cotisation ou, à discrétion, montant supérieur à votre tranche)

- + 220 € + 550 € + 1100 € + 2200 € : €

NB : coût réel après déduction fiscale (60% du montant du don) selon la tranche d'effectif :
= 308 € = 770 € = 1 540 € = 3080 €

La réduction d'impôt, établie à 60% du montant du don, est limitée à 0,5% du chiffre d'affaires total hors-taxes.

Option 2

Membre-cotisant (Cf. modalités de règlement au verso)

- < de 10 : 250 € 11 à 49 : 600 € 50 à 199 : 1200 € > 200 : 2300 €
- 1500 € en tant qu'institution du monde économique (chambre consulaire, syndicat professionnel, fédération, etc.)

Option 3

Donateur-sympathisant (Cf. modalités de règlement au verso)

- Je verse la somme de € au bénéfice de FACE Val de Marne via la fondation nationale.

La réduction d'impôt, établie à 60% du montant du don, est limitée à 0,5% du chiffre d'affaires total hors-taxes.

Cf. au verso les modalités de règlement.

Merci de renvoyer ce formulaire accompagné d'un duplicata de règlement ou ordre de virement à FACE Val de Marne (coordonnées en pied de page). Votre contact : Nathalie Lobato : n.lobato@fondationface.org - 01 48 52 15 58





FACE
Les entreprises contre l'exclusion

**VAL
DE
MARNE**

APPEL A COTISATION – DON

Modalités de règlement

L'INTÉRÊT GAGNANT DES ENTREPRISES-MEMBRES DE FACE VAL DE MARNE

- Profiter de la force d'un réseau d'entreprises, résolument inscrit dans une relation partenariale avec les acteurs institutionnels du territoire Val-de-marnais ;
- Echanger et bénéficier des expériences, témoignages d'autres entreprises-membres ; partager les bonnes pratiques ;
- Accéder à l'annuaire des Membres ;
- bénéficier d'informations et de conseils en RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ;
- Marquer son engagement « contre l'exclusion » avec la Charte FACE
- Utiliser le logo « FACE Val de Marne » dans les communications ;
- Figurer parmi le panel des entreprises co-animatrices des ateliers thématiques ;
- Bénéficier de services mutualisés, tels qu'ateliers, formations, etc. (ex. : RSE) ;
- Être visible sur les communications FACE Val de Marne : site web, rapport d'activité, etc.
- Autres :

Merci de renvoyer ce
formulaire et
éléments à
FACE Val de Marne
(Cf. pied de page)



Contact :

Nathalie Lobato

n.lobato@fondationface.org

Tél. 01 48 52 15 58

Date : / / 2021

Signature et Cachet de l'entreprise

Procéder au règlement selon l'option choisie

Dès réception de votre cotisation et/ou don, FACE Val de Marne vous adresse un justificatif de paiement, accompagné de la charte des dirigeants socialement engagés sur le territoire. La fondation nationale, à réception du don, émettra un reçu fiscal à conserver. Pour s'assurer que le don soit reversé à FACE Val de Marne (hors frais de gestion), merci de nous en informer.

Option 1

Je suis Membre-donateur : j'effectue 2 versements distincts

- ❖ Pour l'adhésion : se reporter aux modalités « Je suis membre-cotisant »
- ❖ Pour le don : se reporter aux modalités « Je suis donateur-sympathisant »

Option 2

Membre-cotisant

- ❖ J'établis un chèque à l'ordre du club d'entreprises FACE Val de Marne
- ou
- ❖ Je fais un virement sur le compte bancaire *CIC* de FACE Val de Marne
N° FR76-3006-6103-3600-0202-0650-196 CMCIFRPP

Option 3

Donateur-sympathisant

- ❖ J'établis un chèque à l'ordre de la fondation nationale **FACE**
- ou
- ❖ Je fais un virement sur le compte bancaire *THEMIS* de la fondation nationale FACE
N° FR10-1144-9000-0202-1985-7003-K62 BDEIFRPPXXX

Transmettre à FACE Val de Marne votre chèque ou copie des éléments SVP

En 2021, choisissez FACE Val de Marne comme bénéficiaire de la part « solde » de votre Taxe d'apprentissage. Les actions EDUCATION rendent votre club éligible à la collecte de cet impôt, au titre de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers.

Contact : Nathalie Lobato : n.lobato@fondationface.org